

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2021

Présents :

- **Me C. Pourcel**
- **M. S. Legros**
- **M. P. Bollon**
- **M. F. Van Boven**
- **M. D. Vazeille**
- **Me F. Condamines**

Excusés :

- **M. C. Pluquet**
- **Me M.D. Boniface**
- **Me D. Gomez-Martin**

Délibération décisions modifications budgétaires

Pour des besoins de crédits sur les lignes budgétaires dédiées, le conseil vote à l'unanimité le transfert de la somme de 10 € d'emprunts immobilier de la ligne budgétaire "autres charges exceptionnelles" et de la somme de 925,26 € de capital de l'emprunt de la ligne "investissement autres immobilisations corporelles"

Délibérations les rapports sur le prix et la qualité des services d'assainissement non collectif et collectif de la CCILAP

Après lecture des rapports, le conseil a pris acte de la conformité des installations d'assainissement non collectif à hauteur de 70% en moyenne sur le territoire CCILAP.

Délibération indemnisation point de collecte du réseau Sylvatub

Le conseil accepte que la mairie mette à disposition dans sa cave un congélateur à usage de conservation des blaireaux piégés pour recherche de la tuberculose. Le GDSB24 indemniser la mairie de la somme de 50€ pour couvrir la dépense d'électricité.

Délibération Atlas de la biodiversité

Le but est de mieux connaître la biodiversité locale et de la préserver, de sensibiliser les politiques locales en s'appuyant sur des structures associatives pour des travaux de restauration, plantations de haies, etc...Le conseil valide la participation de la mairie à hauteur de 500€ (pour un coût global de 30000€).

Délibération union des maires pour l'urbanisme.

La notion de territoire urbain étant différente de celui des ruraux, le conseil municipal s'oppose par vote à l'unanimité au projet d'urbanisation. L'enjeu est de lutter contre l'artificialisation des sols, limiter l'étalement urbain et préserver les zones agricoles.

Point sur les Mobil home stationnant sur la commune sans autorisation.

Devant le peu de réceptivité des occupants, on s'achemine vers la rédaction de procès-verbaux.

Aménagements routiers

Des bandes rugueuses granuleuses vont être installées pour limiter la vitesse des véhicules réparties comme suit : 2 à la Gilardie, 1 à la Prunerède, 1 à la Roussellie et 1 à St Just. Une aide a été allouée par le département.

Adressage, suite et fin.

Les poteaux de voirie et plaques de rue ont été installés dans la grande majorité, les courriers d'attestation de modification d'adresse vont être distribués avec les plaques numérotées incessamment.

Fondation 30 million d'amis `

Nous suspendons pour un an la participation car c'est en grande partie l'association Les chats libres qui s'est chargée des stérilisations des chattes errantes.

Bilan de la formation secourisme

Le bilan de cette première formation organisée le 23 octobre est très positif : un questionnaire anonyme la valide unanimement à 100%.

D'autres sessions seront organisées.

Présentation par F. Van Boven du projet de l'aménagement du Verger

Dans le cadre des rencontres au verger organisées chaque 1er samedi du mois, des idées ont fleuri telles qu'un l'abattage des peupliers apportant trop d'ombre, la création de haies brise-vent, l'installation d'un composteur et de dépôts de déchets verts, le curage des fossés, etc..

Distribution des cadeaux de Noël aux enfants.

Elle sera réalisée le 18 décembre et une date ultérieure sera fixée pour distribuer le Noël de nos aînés.